

Interpellons les député·es : soutenez la proposition de loi interdisant le commerce avec les colonies israéliennes

25 juin 2026



Loi pour interdire le commerce avec les colonies israéliennes : les député·es doivent soutenir

Alors que la colonisation est un crime de guerre, la France commerce toujours avec les colonies israéliennes illégales. Une proposition de loi projetée d'interdire cette collaboration économique de la France qui la rendrait complice du nettoyage ethnique des Palestiniens.

Interpellons nos député·es.

Une proposition de loi va être déposée à l'Assemblée nationale pour interdire le commerce entre la France et les colonies israéliennes illégales. Alors que le nettoyage ethnique des Palestiniens en Palestine occupée s'accélère de façon exponentielle, il est urgent que le Parlement français adopte ce texte pour mettre fin à ce commerce.

En bas de page, vous pouvez interpellier vos député·es en quelques clics pour qu'ils et elles soutiennent massivement la loi.

Alors que l'[ONU](#) a confirmé que la colonisation israélienne est un crime de guerre, la France commerce toujours avec les colonies israéliennes illégales.

Aujourd'hui, [plus de 300 colonies](#) comprenant plus de 700 000 colons israéliens sont implantées illégalement sur des terres volées aux Palestiniens. Chaque profit généré par ces colonies provient de ressources arrachées au peuple palestinien. Pour étendre la colonisation, l'Etat israélien et les colons déplacent de force des milliers de Palestiniens chaque année, les dépossèdent de leurs terres, incendient des villages, détruisent les maisons, les écoles et les cultures et étranglent l'économie palestinienne.

Les colonies israéliennes sont illégales : la France le déclare régulièrement et tous les Etats du monde le reconnaissent. Pourtant, la France continue de commercer avec ces entités établies sur des terres volées aux Palestiniens, alors que la Cour internationale de Justice l'a confirmé en 2024 : les Etats ont l'obligation en droit international de "ne pas aider ou assister la situation illégale créée par Israël" en Palestine occupée, incluant la colonisation, y compris par leurs relations commerciales ou leurs investissements. La France est en retard : l'Espagne, les Pays Bas, l'Irlande, la Belgique et la Norvège ont

déjà décidé d'interdire l'importation des produits des colonies.

La proposition de loi qui va être déposée au Parlement vise à interdire tous les aspects du commerce avec les colonies :

Import des produits : Aujourd'hui, la France importe des fruits et légumes, des vins et des produits cosmétiques des colonies. [1 livraison sur 5](#) de produits agricoles israéliens vers l'UE contient des produits des colonies.

Export des services, y compris les investissements : [Alstom](#), [Egis Rail](#), [Carrefour](#)... De nombreuses entreprises françaises participent régulièrement au développement des colonies par leurs activités commerciales en Palestine occupée. Les banques françaises détiennent des [milliards d'euros d'actifs financiers](#) dans des entreprises complices de l'économie coloniale.

Publicité : La publicité pour des activités de tourisme dans les colonies est également accessible au public français. [760 chambres](#) pouvant loger plus de 2 000 personnes situées dans des colonies israéliennes illégales en Cisjordanie sont proposées à la location sur les sites [Airbnb](#) et [Booking](#).

J'écris à mes député·es en quelques clics en suivant ce lien : <https://palestine.risefor.org/s/loi...>

Les député·es sont sensibles aux préoccupations de leurs électeur·ices. En tant que citoyen·nes, nous avons une force de pression : interpellons-les en masse pour les amener à soutenir la loi interdisant le commerce avec les colonies.

En quelques clics, le formulaire ci-dessus vous permet d'interpeller le ou la député·e de votre circonscription. Il propose un message type expliquant pourquoi il faut signer et voter la proposition de loi interdisant le commerce avec les colonies.

- Emplacement : Vous êtes ici : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article :
<https://plateforme-palestine.org/Interpellons-les-depute-es-soutenez-la-proposition-de-loi-interdisant-l>
e